



# Recherche en bref

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT CORRECTIONNELS

Vol. 1 n° 1

Mai 1996



Solicitor General  
Canada

Solliciteur général  
Canada

## PRÉVISION DE LA RÉCIDIVE

**Question:** L'Échelle d'information statistique sur la récidive est-elle toujours un instrument de mesure valable du risque présenté par le délinquant?

**L'Échelle d'information statistique sur la récidive:** Il s'agit d'un instrument objectif d'évaluation du risque conçu par le ministre du Solliciteur général du Canada et adopté par le Service correctionnel du Canada (SCC) dans le cadre du processus d'évaluation du risque. La recherche qui était à l'origine de l'Échelle reposait sur un échantillon restreint de détenus sous responsabilité fédérale libérés entre 1970 et 1972. On a dit que l'Échelle n'avait peut-être plus la valeur prédictive qu'elle avait auparavant à cause des changements survenus depuis dans le profil des délinquants. L'étude actuelle visait à évaluer la valeur prédictive de l'instrument auprès d'un échantillon plus récent de détenus sous responsabilité fédérale.

**Méthode:** L'étude de revalidation a été menée auprès d'un échantillon de 3 267 détenus de sexe masculin libérés des pénitenciers en 1983-1984. On a calculé les cotes obtenues à l'Échelle et on a observé les membres de l'échantillon pendant les trois ans qui ont suivi leur libération. On a utilisé les dossiers judiciaires de la GRC pour mesurer leur récidive.

**Réponse:** La principale conclusion est que les cotes de l'Échelle et les catégories de risque qu'elle définit étaient liées à la récidive. L'étude a porté aussi sur la capacité de prévision de la récidive violente de l'Échelle. La recherche antérieure n'a pas permis de tirer de conclusions adéquates à ce chapitre parce que la récidive violente n'était pas fréquente. La nouvelle étude a permis d'établir que les cotes de l'Échelle permettraient de prévoir la récidive

violente, mais avec moins d'exactitude que la récidive générale.

Les chercheurs ont mené une analyse statistique (*Receiver Operating Characteristic*) qui a permis d'évaluer les catégories de risque actuelles établies par l'Échelle et de comparer cette dernière à d'autres instruments d'évaluation du risque. L'Échelle d'information statistique sur la récidive définit cinq groupes de risque (pronostic allant de mauvais à très bon) selon les cotes obtenues. L'analyse a confirmé la valeur de la catégorisation du risque utilisée par le SCC. On a également comparé l'exactitude prédictive de l'Échelle à celle du guide statistique d'évaluation du risque (*SRAG scale*), qui comprend la liste de contrôle de la psychopathie élaborée par Robert Hare. L'Échelle a donné d'aussi bons résultats que le guide en ce qui concerne la récidive générale, mais non en ce qui concerne la récidive violente, les différences étaient cependant minimales.

#### **Répercussions sur la politique:**

1. Les résultats de la recherche confirment que le SCC a raison de considérer l'Échelle comme un des moyens de mesurer le risque

de récidive générale présenté par les délinquants et d'utiliser la catégorisation actuelle du risque.

2. Les résultats confirment aussi que la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) a raison d'utiliser l'Échelle dans ses décisions de libération.
3. L'Échelle se compare favorablement à une autre échelle validée d'évaluation du risque, soit le guide statistique d'évaluation du risque. Ce dernier donnait des résultats légèrement supérieurs à ceux de l'Échelle en ce qui concerne la prévision de la récidive violente, mais il entraîne des coûts supplémentaires dont il faut tenir compte.
4. L'Échelle a donné d'assez bons résultats pour ce qui est de la prévision de la récidive générale, mais de moins bons pour ce qui est de la prévision de la récidive violente. Il y a lieu de faire preuve de prudence et de poursuivre la recherche dans ce dernier cas.

**Source:** "The prediction of recidivism among federally sentenced offenders: A re-validation of the SIR scale." *Revue canadienne de criminologie*, 1996, 38 (1), p. 61-79.

Pour plus d'information:

Jim Bonta  
Solliciteur général Canada  
340, av. Laurier ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613) 991-2831  
Télécopieur : (613) 990-8295  
e-mail bontaj@sgc.gc.ca